



# 7.04

dent ici la place à des calcaires, des argiles et des marnes plus ou moins sableuses, situés en contrebas de la pénélaine post-hercynienne» (Source : Inventaire des paysages du département du Cantal, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998).

## 2.3 LE CHAPELET DE BUTTES TÉMOINS

«Le relief est celui d'une plaine à collines à la topographie très douce, dans laquelle l'érosion a dégagé un chapelet de buttes témoins, au sommet arrondi ou tabulaire. Couronnées par des affleurements calcaires résistants, ces buttes, aux pentes fortes, constituent les seuls éléments de relief significatifs. Elles dominent la plaine d'une centaine de mètres et, lorsqu'elles sont isolées, marquent fortement les paysages (Saint-Santin-de-Maurs). Ceci est d'autant plus vrai que le calcaire est très clair. Le moindre affleurement est donc particulièrement visible dans le paysage. Les couches calcaires se sont déposées sur des argiles. Soumises à l'érosion, ces dernières prennent une teinte rouge (due à l'oxydation), qui contraste fortement avec le blanc des calcaires». (Source : Inventaire des paysages du département du Cantal, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998)

## 2.4 LES PELOUSES SÈCHES : DES RESSEMBLANCES AVEC LES PAYSAGES DES CAUSSES DU LOT

«Sur certaines pentes, les boisements laissent la place à des pelouses sèches. Dans les secteurs sous pâturés, une lande arbustive à base de genêts et de genévriers rappelle la végétation toute proche des causses de Figeac». (Source : Inventaire des paysages du département du Cantal, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998). « Ces milieux d'origine anthropique devenus semi-naturels se caractérisent par une période sèche plus ou moins longue et une très faible capacité de rétention en eau. Ils sont associés à une situation en altitude parmi les plus basses du département et une exposition privilégiée que souligne souvent l'absence de sol ou sa faible épaisseur. Ces conditions très particulières déterminent un micro-climat local, véritable enclave méridionale du Cantal » (DOCOP, document d'objectifs, du site Natura 2000 Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs, Direction

Générale de l'Environnement Auvergne, CPIE de Haute Auvergne, 1999).

## 2.5 LA « PETITE NICE DU CANTAL »

C'est ainsi que Maurs est dénommée en raison du climat particulièrement doux qui y règne et de son orientation historique vers les départements du sud. La cité à l'allure méridionale avec ses toits rouges qui tranchent sur le vert de la campagne, a conservé la forme de cercle donnée par ses remparts, empruntés aujourd'hui par le tour de ville, boulevard implanté sur des douves comblées en 1774.

## 2.6 UNE ARCHITECTURE "TOURNÉE VERS LE SUD"

Le bâti confirme l'influence du sud qui en a favorisé la dispersion : beaucoup de maisons isolées se répartissent dans l'ensemble du bassin, y compris sur les flancs et le sommet des buttes. Pour implanter bourgs et hameaux, les hommes ont recherché les expositions vers le sud. Les maisons associent le calcaire au bois et à la tuile canal pour les couvertures.

## 2.7 LES NOMBREUX AFFLUENTS DU CÉLÉ

Le réseau hydrographique dans le bassin de Maurs s'organise autour du Célé et de son principal affluent, la Rance. Les faibles pentes, combinées à l'imperméabilité des sols, rendent difficile et hasardeux l'écoulement de l'eau. Les rivières sont peu encaissées dans des vallons aux versants évasés. Leurs cours, lents et sinueux, sont ponctués de nombreuses zones humides, dont certaines ont été drainées et aménagées par des réseaux de canaux rectilignes (par exemple le quartier des Barthes au sud de Maurs).

## 2.8 UNE "AGRICULTURE JARDINÉE"

« Le relief peu contraignant du bassin de Maurs, associé à un climat clément, a permis le développement d'une exploitation précoce par l'homme. L'activité agricole est tournée vers la polyculture et se caractérise aujourd'hui par son dynamisme, parmi les plus importants du Cantal. Dans ces paysages agricoles très habités, abondamment mis en valeur par une agriculture parfois proche du "jardinage", alternent prairies et parcelles cultivées (maïs, céréales).

Viennent s'y ajouter des vergers, à proximité des habitations. Les parcelles, de taille moyenne, sont limitées par un réseau de haies assez dense, dont la spécificité est d'être, pour une partie d'entre elles, composées d'arbres fruitiers (pommiers, cerisiers). Sous l'effet du regroupement des parcelles, ce réseau de haies disparaît progressivement au profit de clôtures en barbelé». (Source : Inventaire des paysages du département du Cantal, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998)

## 2.9 UNE FORÊT "RELICTUELLE"

La forêt, qui a subi la concurrence de l'agriculture, ne subsiste que de façon relictuelle sous forme de bosquets épars de petite taille, qui se localisent sur les pentes les plus fortes : parties encaissées des vallées (Célé, ruisseau d'Aujou) et surtout versants et sommets des buttes calcaires. Ces boisements associent trois variétés de chênes (pédonculé, sessile et pubescent). La présence du chêne pubescent à proximité de Saint-Santin-de-Maurs, en position abritée et sur des sols bien drainés, témoigne de l'ambiance méridionale du secteur. Le châtaignier, espèce calcifuge, se réfugie quant à lui dans les zones non calcaires et est donc plus rare que dans la Châtaigneraie.

## 3. MOTIFS PAYSAGERS

### 3.1 LES PELOUSES SÈCHES

Les buttes témoins et leurs coteaux thermophiles sont intégrés au réseau de sites européens Natura 2000. Les pelouses sèches présentent en effet une grande variété d'espèces végétales et animales. Deux communes sont concernées par le site Natura 2000 (Montmurat et Saint-Santin de Maurs), constitué de cinq zones éclatées : Garenne de Saint-Santin de Maurs, Puech de Salvageau, Puech des Roques, Ratier-Le Rozier, Garenne de Montmurat.

Dans cette zone, la récurrence des pelouses thermophiles associées à de tels relief en font un motif paysager singulier de l'ensemble de paysages.

### 3.2 LES VERGERS AUTOUR DES MAISONS

Les vergers autour des maisons sont à tels

point ordinaires, faisant partie de la culture locale et du quotidien qu'on s'aperçoit à peine qu'ils constituent un motif particulier de l'ensemble de paysages. (cf. *Grandes composantes des paysages : une "agriculture jardinée"*)

## 4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

### 4.1 L'EXPÉRIENCE DE LA DÉCOUVERTE DES PAYSAGES LE LONG DE LA ROUTE NATIONALE 122 : PORTE D'ENTRÉE DU DÉPARTEMENT

Le bassin de Maurs constitue une des entrées du département du Cantal (route de Toulouse). Il communique avec le département du Lot par la vallée du Célé qui, très encaissée et boisée, prend l'aspect de gorges étroites. Ces gorges, qu'empruntent la route nationale 122 et la voie ferrée, constituent un axe de circulation majeur et donnent à voir des paysages qui, du fait de leur confinement, contrastent fortement avec ceux du reste du bassin.

### 4.2 L'EXPÉRIENCE DES POINTS DE VUE SUR LE BASSIN ET DES POINTS DE MIRE SUR LES BUTTES

« Depuis les reliefs situés en périphérie du bassin, les vues sont plongeantes et permettent d'embrasser de larges espaces. En position dominante, ces buttes sont très perçues depuis le fond du bassin ». (Source : *Inventaire des paysages du département du Cantal*, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, 1998)

### 4.3 LA GARENNE DE SAINT-SANTIN

La Garenne de Saint-Santin est une particularité géologique très visible. C'est une excroissance calcaire qui domine le village, une *butte témoin* qui s'insère dans un alignement de quatre émergences karstiques qui annoncent les causses du Quercy (colline du four à Chauz, Montmurat et Montredon). Le relief est entouré d'une couronne forestière de chênes pubescents et de hêtres. Elle s'insère dans un site *Natura 2000* qui comprend aussi l'émergence de Montmurat, intitulé les *coteaux calcaires de Saint-Santin de Maurs et de Montmurat : vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs*. Plus d'une trentaine d'espèces d'or-

chidées y ont été observées. L'endroit est utilisé comme lieu de promenade et belvédère panoramique.

### 4.4 SAINT-SANTIN ET SAINT-SANTIN-DE-MAURS

Le bourg de Saint-Santin est un exemple singulier de la division d'un bourg. La ligne administrative départementale le traverse. Deux clochers, deux mairies, deux maires... Les habitants d'un côté sont du Cantal dans la région Auvergne, les autres de l'Aveyron dans la région Midi-Pyrénées. La division est ancienne. La carte de Cassini au 18<sup>e</sup> siècle montre déjà deux communes : Saint-Santin-de-Rouergue et Saint-Santin-des-Morts.

## 5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

### L'ABANDON DES SYSTÈMES HYDRAULIQUES LIÉS AU CÉLÉ ET À SES AFFLUENTS

Les seuils, biefs, moulins, canaux ou autres aménagements... qui étaient l'expression d'une forme de maîtrise ingénieuse locale des eaux du Célé (irrigation, énergie, crues...) sont aujourd'hui plus ou moins désaffectés. La problématique de crue du Célé fait aujourd'hui l'objet d'enquêtes et d'études à l'échelle du bassin versant (cf. *Compte rendu du Comité Technique Rance-Célé du Programme d'Action de Prévention contre les Inondations (PAPI) d'intention du bassin du Lot*, 25 Juin 2013, site web, [www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)).

### LA PRISE DE CONSCIENCE POUR LA PRÉSERVATION DES COTEAUX THERMOPHILES

« Exploitées depuis le Néolithique pour l'élevage (bovins, ovins) et pour la culture (céréales, vignes), ces pelouse sèches connaissent deux évolutions depuis les années 1960-1970. Certaines sont abandonnées par l'agriculture. En absence d'entretien, elles s'enfrichent, se couvrant de formations buissonnantes différenciées (Genévriers, prunelliers, chênes pubescents). Cette fermeture du milieu a pour conséquence inéluctable à terme la disparition des espèces méridionales et des Orchidées les plus xérophytes (adaptées aux situations ensoleillées). À l'inverse, les parcelles les plus plates, les mieux exposées ou

présentant une épaisseur de sol suffisante, ont été fortement modifiées : labours, amendements, artificialisation du cortège floristique, afin d'obtenir des meilleurs herbages, des prairies artificielles ou des céréales avec un certain rendement. En conséquence, les coteaux thermophiles de la région de Maurs se présentent sous l'aspect d'enclaves morcelées dans des trames paysagère variées et défavorables (agriculture semi-intensive, open-field, urbanisation périphérique) » (DOCOB, document d'objectifs, du site *Natura 2000 Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs*, Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, CPIE de Haute Auvergne, 1999). Des modes de gestion permettant la préservation et la restauration de ces milieux rares en Auvergne ont été récemment mis en place à l'aide de Contrats *Natura 2000*. Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Auvergne a par exemple mis en place :

- des actions de restauration des prairies et pelouses à orchidées ;
- une mise à disposition pour des exploitants locaux de parcs à pâturages pour entretenir les pelouses existantes.

(source : site web CEN Auvergne, [www.cen-auvergne.fr](http://www.cen-auvergne.fr))